



# CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL KUMITE

<b>DATE</b>	<b>Dimanche 2 février 2020</b>
<b>SALLE</b>	Centre Sportif Philippe Cattiau
<b>ADRESSE</b>	26 avenue Georges Pompidou – 92 390 Villeneuve-La-Garenne <b>6 €</b> en individuel et par épreuve ( <i>non remboursables</i> )
<b>ENGAGEMENT</b>	<b>10 €</b> par équipe et par épreuve ( <i>non remboursables</i> ) Paiement sur internet lors des inscriptions
<b>INSCRIPTIONS</b>	Inscriptions effectuées par les clubs auprès du CDK92
<b>CATEGORIES</b>	Championnat Départemental Kumité <u>avec repêchage</u> : Minimes / Cadets / Juniors / Séniors



**DATE LIMITE INSCRIPTION LE 24 JANVIER 2020 MINUIT (\*)**

**(\*) Inscriptions : Les compétiteurs doivent être licenciés au plus tard 3 jours avant la date limite d'inscription.**

(Extrait du règlement Compétitions Saison 2019-2020 - page 40)

Les dates, lieux, horaires sont donnés sous réserve de modification, les informations définitives sont disponibles sur :

<http://sites.ffkarate.fr/hautsdeseine/competitions/>

## Dimanche 2 février 2020

### Réunion :

**08h10-08h25 :** Réunion d'information obligatoire pour les coaches

### Contrôle et pesée – Championnat Départemental Kumité – Individuels et par équipe :

**08h20-08h40 :** Contrôle **KUMITE MINIMES** – M/F – Individuels

**09h30-09h50 :** Contrôle **KUMITE CADETS** – M/F – Individuels

**10h20-10h40 :** Contrôle **KUMITE JUNIORS** – M/F – Individuels et par équipe \*\*

**11h00-11h20** Contrôle **KUMITE SENIORS** \*\*\* – M/F – Individuels et par équipe \*\*\*\*

Début de compétition prévisionnelle : 09h10

\*\* Equipe Juniors : les cadets peuvent être surclassés en équipe juniors

\*\*\* Séniors : La catégorie séniors regroupe la catégorie espoirs

\*\*\*\* Equipe Séniors : Les juniors peuvent être surclassés en équipe séniors

**Les juniors ne peuvent combattre qu'avec une seule équipe (soit équipe juniors soit équipe séniors)**

Fin de compétition prévisionnelle : 12h30

Le coach du club est responsable au niveau du contrôle.

### LA TENUE PERSONNELLE DE CHAQUE COMPETITEUR EST OBLIGATOIRE :

Kumité : Karaté-gi blanc, ceinture rouge et bleue, protège-dent adapté, gants (rouge et bleu), protège-pieds (rouge et bleu), protège tibia, plastron réversible bleu-rouge, casque et coquille pour les garçons.

### CONDITIONS D'INSCRIPTION :

Passeport sportif à jour, au moins 2 années de licence dont celle de 2019-2020, certificat médical précisant l'absence de contre-indication à la pratique du karaté en compétition, daté de moins d'un an au jour de la compétition, autorisation parentale (*pour les mineurs*) et **carte d'identité**.

### IMPORTANT :

Tout compétiteur n'ayant pas ses équipements et/ou ne présentant pas ces documents ne pourra pas participer à la compétition.

### REGLEMENTATION :

**Championnat Départemental Kumité individuel** : se référer au règlement des compétitions – saison 2019/20 (page 61)

**Championnat Départemental Kumité équipe JUN** : se référer au règlement des compétitions – saison 2019/20 (page 72)

**Championnat Départemental Kumité équipe SEN** : se référer au règlement des compétitions – saison 2019/20 (page 76)

### REGLEMENT :

(Chèque à l'ordre du « CDK92 » à envoyer avec le « bordereau d'inscription » en ligne avant le mardi 28 janvier 2020 à :

**CD 92 KARATE - Gymnase Jean Blot – 21, rue Pierre Brossolette - 92400 Courbevoie**

Follow us :



#CDKarate92

[sites.ffkarate.fr/hautsdeseine](http://sites.ffkarate.fr/hautsdeseine)

Comité Départemental des Hauts-de-Seine de Karaté et Disciplines Associées  
21 rue Pierre Brossolette 92400 Courbevoie - Tél : : 09.75.25.50.01 – [cd92.ffkarate@gmail.com](mailto:cd92.ffkarate@gmail.com)  
Site internet : <http://sites.ffkarate.fr/hautsdeseine>  
Siret 422 752 808 00044 APE/NAF 9312Z  
Association déclarée le 27/10/1977 sous le n°18/565